



La Formation au Permis B

L'inscription au permis de conduire de la catégorie B, est soumise à une condition d'âge.
En effet vous devez avoir au minimum 17 ans le jour de votre inscription, ou bien 15 ans si vous souhaitez préparer l'apprentissage de la conduite accompagnée, vous devez également être titulaire de l'attestation de sécurité routière ou de l'attestation scolaire de sécurité routière niveau 2.

Préambule :

Afin d'estimer le nombre d'heures de conduite nécessaires à votre formation, vous serez soumis à une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire et vous permet également de connaître le coût de votre formation. Actuellement la moyenne nationale est de 35H.

Votre conduite va être ponctuée par plusieurs « sous épreuves »

1 test de vue :

L'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau...

2 vérifications:

Une question vous sera posée sur un des éléments intérieurs du véhicule, et une autre sur un élément extérieur de votre véhicule.

1 freinage de précision :

La réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.

1 Manœuvre en marche arrière :

La réalisation d'une des 6 manœuvres en marche arrière choisie par l'expert qui détermine le moment (marche arrière en ligne droite ; marche arrière en arrondi ou en angle; rangement en créneau ; rangement en épi ; rangement en bataille ; demi- tour)

On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre et sur votre technicité.

Durée totale de l'examen : 32 minutes.

Pour votre formation, vous serez formé suivant le REMC, qui s'articule autour de 4 compétences :

1. Projets de vie et aptitudes
2. Objectifs et contexte de la conduite
3. Maîtrise des situations de circulation
4. Maniement du véhicule

En résumé :

Placer les individus au cœur de leur apprentissage.
Favoriser l'adaptation aux situations critiques en développant l'apprentissage de procédures.
Donner toute sa portée sociale à la conduite et à l'approche de ses responsabilités individuelles et collectives.

Permettre la conscience de soi vis-à-vis du risque et de ses choix de vie.
Acquérir l'autonomie dans ses décisions.